



Communiqué de Presse

Paris, le 27 juin 2013

Jeux d'argent et de hasard sur internet : accompagner une pratique qui s'installe

Avec 3,7 % des plus de 18 ans, soit environ 2 millions de personnes, déclarant avoir joué à un Jeu d'Argent et de Hasard sur Internet dans les 12 mois précédant l'enquête, cette pratique sociale se banalise. Les joueurs réguliers sur internet, jouant au moins une fois par semaine, sont deux fois plus nombreux que pour les jeux traditionnels (45 % contre 23 %). Les hommes sont majoritaires (57 %) et préfèrent les paris sportifs tandis que les femmes choisissent les jeux de grattage et de tirage. Jeux de casino et machines à sous sont également pratiqués par les deux sexes.

Les jeunes générations adoptent le jeu sur Internet, l'âge médian pour la première expérience est de 33 ans, inférieur chez les joueurs de poker, supérieur pour les paris hippiques. Le niveau d'étude est plus élevé, 53 % ont un niveau supérieur au baccalauréat contre 38,7 % dans les jeux traditionnels.

La différence entre l'offre légale, sécurisée et accompagnée et l'offre illégale se développe. En 2012, les trois quarts des joueurs interrogés connaissaient le statut légal des sites qu'ils utilisaient, 54,4 % optant pour des sites légaux contre 19,1 % pour des sites non régulés, 26,5 % jouant indifféremment sur les deux. Comme pour d'autres produits, le risque de tromperie de l'utilisateur est réel : l'offre non régulée concerne en partie des sites de jeux de tirage et de grattage, de jeux d'adresse, de réflexion ou de chance présentés comme « gratuits » mais qui offrent de gagner de l'argent.

Enfin, parmi ces joueurs en ligne, 17 % sont des joueurs problématiques (10,4 % joueurs à risque modéré et 6,6 % joueurs excessifs), ces niveaux sont plus élevés pour les jeux non régulés. Ce total, supérieur à celui observé pour le jeu traditionnel, alerte sur le risque supplémentaire apporté par Internet, risque multiplié par 6.

Ces données, et d'autres plus détaillées (Tendances n°85¹), confirment la place prise par Internet dans le paysage des addictions, comme on peut le voir avec l'acquisition des nouveaux produits de synthèse.

Elles confortent les approches qui privilégient l'acquisition d'un usage contrôlé, modéré, pouvant déboucher sur un choix d'abstinence, plutôt que son obligation au risque d'un glissement vers le jeu illicite ou d'un déplacement vers d'autres addictions.

Elles invitent à poursuivre le travail des équipes formées à ces questions, dans les CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention des Addictions) ou les Services hospitaliers, qui chacun avec leur spécificité permettent d'accompagner et d'accueillir les usagers et leur entourage, en proposant des aides éducatives, sociales et quand nécessaire, thérapeutiques (Guide *Repère(s)* de la Fédération Addiction sur la prise en charge des addictions sans substance, avril 2013)².

Contacts presse

Nathalie LATOUR – Déléguée Générale

Emmanuel BENOIT – Membre du Conseil d'administration et référent des Addictions sans substance

Tél. : 01 43 43 72 38

Email : infos@federationaddiction.fr

Retrouvez nos positions sur www.federationaddiction.fr

¹ *Les jeux d'argent et de hasard sur Internet en France en 2012, Tendances n°85, Marie-Line Tovar, Jean-Michel Costes et Vincent Eroukmanoff, accessible sur le site de l'OFDT, <http://www.ofdt.fr>, et sur celui de l'ODJ <http://www.economie.gouv.fr/observatoire-des-jeux>*

² *Guide Repère(s) consultable et téléchargeable dans l'Espace Documentaire de notre site internet www.federationaddiction.fr*